

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIVE LA GAILLARDE - 1901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 10/10/2024 - 3016 - 2010 B 00501 - 528 589 989 - LCD

MAURICE BIRADE

ESC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE
RATTACHÉ À LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE

EURL LCD

Au capital de 15000 Euros

Le Bourg

19100 - BRIVE LA GAILLARDE

RCS BRIVE 528 589 989 (00011)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ EURL LCD
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE (SASU)**

MAURICE BIRADE

ESC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE
RATTACHÉ À LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE

Société EURL LCD

Capital de 15 000 Euros

Le BOURG- 19100 - Brive La Gaillarde

RCS Brive 528 589 989 (00011)

À l'Associé unique ,

En ma qualité de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce par décision de l'associé unique en date du 17 Juillet 2024 , j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et , le cas échéant , sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer , en application des dispositions de l'article R 224-3 du code de commerce , sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social .



MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE .

J'ai mis en oeuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission . Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation sur la base des derniers comptes établis au 31 Décembre 2023 et 31 Aout 2024 par le cabinet d'expertise comptable Avenir Expertise Conseil Suivi (AECS) à Brive.

La synthèse de cette analyse est la suivante pour cette société dont l'objet est l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de placement de toutes natures , toutes activités civiles , financières , immobilières et de prestations de services et toutes opérations en lien avec l'objet social ..

- Le total de l'actif au 31 Aout 2024 de 528 357 Euros intègre notamment des immobilisations pour 366 047 Euros comprenant une participation dans la SCI West Investîmes pour 350 000 Euros et une trésorerie de 123 500 Euros . La participation dans la SCI West Invest est représentative d'un patrimoine immobilier ne nécessitant pas de dépréciation .

- Au 31 Aout 2024 , les capitaux propres totalisent 238 281 Euros incluant des réserves pour 233 147 Euros et un résultat déficitaire de 9 866 Euros pour la période (8 mois) pour un capital social de 15 000 Euros . , rappelant que le résultat au 31 Décembre 2023 (12 mois) était bénéficiaire de 2 557 Euros .

- Par ailleurs , aucun élément ne m'a été indiqué qui pourrait avoir une incidence négative sur le montant des capitaux propres et aucun ajustement n'a été comptabilisé . Au regard de ces éléments financiers , on peut considérer que la convention de continuité d'exploitation est assurée .



MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

J'ai mis en oeuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission . Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence , d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si , compte tenu des évènements survenus au cours des 8 premiers mois de l'année 2024 , le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes est au moins égal au montant du capital social .

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social .

Mon analyse n'appelle aucune remarque sur des avantages particuliers consentis au profit d'associé ou de tiers .

Sur la base de mes travaux , je peux attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et rien ne s'oppose à la transformation de la Société EURL LCD en SASU (Société par actions simplifiée à associé unique) , sans création d'une personne morale nouvelle .

Bizanos, le 16 Septembre 2024



Maurice BIRADE

Commissaire à la transformation